



SECTION DE LANGUE ET DE LITTÉRATURE FRANÇAISES

DÉPARTEMENT DES LANGUES ET DES LITTÉRATURES FRANÇAISES ET LATINES MÉDIÉVALES

PLAN D'ÉTUDES DE

LANGUES ET LITTÉRATURES FRANÇAISES

ET LATINES MÉDIÉVALES

Baccalauréat universitaire (Bachelor of Arts, BA)
Maîtrise universitaire (Master of Arts, MA)

Introduction	p. 2
Schéma des modules	p. 4
Baccalauréat universitaire	p. 5
Maîtrise universitaire	p. 8
Modules à option	p. 9
Modules ouverts aux étudiant-e-s d'autres disciplines ..	p. 10

Entrée en vigueur : septembre 2007

INTRODUCTION

1. Présentation et objectifs de la discipline

Les programmes d'études en langues et littératures françaises et latines médiévales se proposent d'ouvrir l'accès à la compréhension des textes littéraires composés dans l'ancienne langue française, de la *Séquence de sainte Eulalie* à la poésie de François Villon, ainsi qu'aux champs connexes des littératures médiolatine et provençale. Par-delà l'appel qu'elles lancent aujourd'hui encore à l'imagination et à la sensibilité, les œuvres médiévales témoignent de la genèse de notre langue et d'un moment crucial de notre histoire culturelle caractérisée par la synthèse originale entre les traditions héritées de l'Antiquité classique, de la Bible et de ses lectures chrétiennes, des folklores celtique et germanique. L'approche qui en est proposée vise à intégrer de la façon la plus efficace possible l'apprentissage linguistique et l'analyse textuelle sous ses diverses formes à l'aide des méthodes tant de la philologie que de la critique et de l'histoire littéraires ; à souligner d'autre part la constance des échanges et la vivacité du dialogue entre les littératures considérées (un module à option, proposé au niveau du Baccalauréat universitaire (BA), comme de la Maîtrise universitaire (MA), offre d'ailleurs une ouverture à d'autres aires linguistiques) ; enfin, à travers l'étude d'œuvres d'époques, de genres et de styles variés, à restituer à la littérature médiévale (sans en gommer pour autant la spécificité) la place éminente qui lui revient dans l'espace de la littérature tout court. Elle est donc propédeutique non seulement à la recherche, mais à l'enseignement scolaire du français.

Les objectifs visés par les diverses composantes de ce programme sont les suivantes :

Littérature française du moyen âge : donner aux étudiant-e-s, à partir d'œuvres étudiées dans la langue originale, l'aperçu le plus large sur la littérature en ancien français (XIIIe-XIIIe s.) et en moyen français (XIVe-XVe s.) ; les former aux pratiques de la lecture des textes médiévaux grâce à une mise en perspective intertextuelle des enjeux thématiques des œuvres, à un examen critique des stratégies discursives et à une attention minutieuse aux jeux de la lettre.

Linguistique historique : présenter dans une perspective diachronique les origines et le développement de la langue française et de ses structures fondamentales (morphologie, syntaxe, phonétique, domaine lexico-sémantique), et donner un substantiel aperçu de ses variations géolinguistiques (dialectes) ;

Philologie romane : illustrer, à travers la comparaison avec d'autres langues et littératures romanes, notamment celles d'oc, la spécificité de la langue d'oïl ; mesurer les interactions entre le mode de transmission des textes et leur réalité linguistique ;

Langues et littératures latines du moyen âge : mettre en évidence les ressemblances et différences entre le latin médiéval et la langue classique ; étudier quelques œuvres dans leur rapport avec l'histoire des idées et avec la littérature contemporaine en langue(s) vulgaire(s).

2. Connaissance des langues anciennes et modernes

Les enseignements sont dispensés en français. Une connaissance au moins élémentaire du latin est requise pour le BA et le MA. Les étudiant-e-s qui ne seraient pas titulaires d'un diplôme de maturité comportant cette langue sont donc invité-e-s à suivre les cours d'initiation organisés par la Faculté.

3. Modes d'évaluation

Les modes d'évaluation des modules sont définis dans le présent plan d'études. Les étudiant-e-s doivent impérativement prendre contact avec les enseignant-e-s concerné-e-s avant de s'inscrire aux examens, afin de définir leur champ d'épreuve exact.

4. Combinaisons de disciplines recommandées

Parmi les diverses combinaisons possibles entre disciplines, les langues et littératures françaises et latines médiévales s'associent de façon particulièrement heureuse :

avec le français : dans la mesure où elles offrent une vision plus complète et approfondie de l'histoire de la langue française avant 1500 et où elles explorent des traditions littéraires et culturelles qui contribuent à nourrir l'inspiration des auteurs modernes, elles sont de grande utilité dans la formation des professeurs de français ;

avec l'histoire et la civilisation du moyen âge : les deux plans d'études, l'un plus littéraire et philologique, l'autre plus historique et philosophique, se complètent pour offrir une formation d'ensemble aux étudiant-e-s qui envisageraient de se spécialiser dans l'étude scientifique de la période.

5. Enseignement du français au niveau du secondaire

La discipline Langues et littératures françaises et latines médiévales habilite à l'enseignement du français au niveau secondaire, à condition de fournir en complément deux attestations, respectivement en explication littéraire de textes français modernes et en linguistique française.

SCHÉMA DES MODULES

Baccalauréat universitaire

- Module BA1 : Introduction aux études de littérature médiévale (4h)
contrôle continu
- Module BA2 : a) Demi-module : Histoire de la langue française médiévale (2h)
examen écrit
b) Demi-module : Dialectologie (2h)
travail personnel noté
- Module BA3 : Philologie romane : les origines du français (3h)
contrôle continu
- Module BA4 : Langue et littérature latines médiévales (4h)
examen oral
- Module BA5 : Littérature française des XIIe et XIIIe s. (3h)
examen oral ou écrit
- Module BA6 : Littérature française des XIVe et XVe s. (3h)
examen oral ou écrit
- Module BA7 : Histoire culturelle de l'Europe médiévale

Maîtrise universitaire

- Module MA1 : Poétiques médiévales (latin et français) et modèles d'écriture (3h)
examen écrit
- Module MA2 : Langue et littérature d'oc (3h)
examen oral
- Module MA3 : Approches du livre médiéval (3h)
contrôle continu
- Mémoire

Modules à option

- Modules MA Trois modules à choisir dans le département ou dans d'autres disciplines, par exemple dans la liste suivante :
- Littératures du moyen âge,
 - Philologie romane, niveau avancé
 - Littératures des XIVe et XVe siècles (Lausanne),
 - Linguistique historique, philologie et lexicographie (Neuchâtel).

BACCALAURÉAT UNIVERSITAIRE

Les étudiant-e-s veilleront à respecter les exigences du Règlement d'études en matière d'examens (deux examens écrits et deux examens oraux au moins pour BA1 à BA7).

Sauf indication contraire, les heures d'enseignement sont exprimées en heures hebdomadaires à l'année.

BA 1 : Introduction aux études de littérature médiévale 12 crédits

1	CR d'histoire littéraire du moyen âge latin, français et provençal	1h
1	CR d'introduction aux études littéraires	1h
1	CR de littérature française médiévale	1h
1	SE de Pratiques du commentaire	1h

Evaluation : contrôle continu constitué d'un travail écrit (environ 10 pages, soit 20'000 caractères, espaces non compris) portant sur une question relative au cours d'histoire littéraire, suivi d'une discussion (environ 20 min.), et du commentaire littéraire d'un texte latin ou français choisi parmi ceux étudiés en séminaire (durée : 30 min environ). La note finale résulte de la moyenne des deux notes obtenues.

N.B. : Les étudiant-e-s dont une des branches d'études est le français remplaceront le cours d'introduction aux études littéraires par un séminaire de littérature française médiévale (2h/semestre) à choisir dans une liste mise à jour chaque année.

BA 2 : Histoire de la langue française médiévale 2 x 6 crédits

Demi-module BA2a : Histoire de la langue française médiévale (6 crédits)

1	CR Introduction à l'histoire de la langue française et à la tradition documentaire du moyen âge	1h/Sem
1	SE Lectures commentées de textes français médiévaux	1h/Sem
1	CR Grammaire historique du français (morphologie et syntaxe historiques, des origines à la modernité)	1h

Evaluation : examen écrit (4 heures : contrôle des connaissances générales en histoire de la langue médiévale française ET commentaire grammatical sur un extrait de textes des XIIIe-XVe s.)

Demi-module BA2b : Dialectologie (6 crédits)

1	CS Initiation à la dialectologie	1h
1	CS Etude de textes dialectaux d'oïl	1h

Evaluation : travail personnel noté selon des modalités définies en début d'enseignement.

La note finale résulte de la moyenne des deux notes obtenues.

BA 3 : Philologie romane : les origines du français **12 crédits**

1 CS de philologie romane	1h
1 CR de morphologie et de phonétique historique	2h

Evaluation : 1) contrôle continu constitué de deux épreuves écrites dans le cadre du CR selon les modalités définies en début d'enseignement;
2) travail écrit sur un sujet concernant la matière du CS à fixer d'entente avec l'enseignant-e.

La note finale résulte de la moyenne des deux notes obtenues.

BA 4 : Langue et littérature latines médiévales **12 crédits**

Condition d'accès : réussite du module BA1 au préalable.

1 SE Lecture commentée de textes latins médiévaux	2h
1 TP en relation avec le séminaire	2h

Attestation : réalisation et réussite d'un certain nombre de travaux écrits de version, à présenter dans le cadre des travaux pratiques, selon des modalités définies en début d'enseignement.

Evaluation : examen oral (environ 30 minutes, avec 2 heures de préparation) : traduction et commentaire littéraire d'une trentaine de lignes issues d'un corpus de 1000 lignes. Le corpus aura été défini par l'étudiant-e et accepté par l'enseignant-e. L'usage d'un dictionnaire latin-français est autorisé.

BA 5 : Littérature française des XIIe et XIIIe siècles **12 crédits**

Condition d'accès : réussite du module BA1 et du demi-module BA2a au préalable.

3 SE d'explication de textes français médiévaux des XIIe et XIIIe s.	3 x 2h/Sem
--	------------

Attestation : obtenue dans l'un des séminaires. Présentation de travaux personnels menés sur un aspect ou un thème de l'œuvre étudiée et présentés sous forme d'un exposé oral (environ 20 min.) et/ou d'une rédaction de dix à quinze pages (20-30'000 caractères, espaces non compris)

Evaluation : portant sur les deux autres séminaires. Examen oral : explication de texte (environ 30 min.; 1 heure et demi de préparation) **OU** écrit : dissertation (8 heures). Les modalités seront indiquées en début d'année.

NB : un des modules BA5 ou BA6 doit être évalué par un examen oral, l'autre par un examen écrit.

BA 6 : Littérature française des XIVe et XVe siècles

12 crédits

Condition d'accès : réussite du module BA1 et du demi-module BA2a au préalable.

3 SE d'explication de textes français médiévaux des XIV et XVe s.

3 x 2h/Sem

Attestation : obtenue dans l'un des séminaires. Présentation de travaux personnels menés sur un aspect ou un thème de l'œuvre étudiée et présentés sous forme d'un exposé oral (environ 20 min.) et/ou d'une rédaction de dix à quinze pages (20-30'000 caractères, espaces non compris).

Evaluation : portant sur les deux autres séminaires. Examen oral : explication de texte (environ 30 min. ; 1 heure et demi de préparation) **OU** écrit : dissertation (8 heures). Les modalités seront indiquées en début d'année.

**NB : un des modules BA5 ou BA6 doit être évalué par un examen oral,
l'autre par un examen écrit.**

BA 7 : Histoire culturelle de l'Europe médiévale

12 crédits

3 CR ou CS ou SE à choisir dans une liste d'enseignements en littérature regroupés autour d'un thème annuel.

3 x 2h/Sem

Objectif : ce module transversal se propose d'offrir aux étudiant-e-s l'occasion de suivre, autour d'un thème commun renouvelé chaque année, des enseignements portant sur la littérature médiévale telle qu'elle se présente dans diverses traditions linguistiques. Il ambitionne de mettre en évidence l'importance des échanges culturels et intellectuels au moyen âge. En rompant avec le cloisonnement par langues des enseignements de littérature médiévale, il s'agit d'enrichir la lecture des œuvres grâce à une plus large mise en perspective de leurs caractéristiques génériques ou thématiques.

Attestation : une attestation doit être obtenue dans l'un des enseignements suivis.

Evaluation : examen oral (environ 30 min.) portant au moins sur les œuvres étudiées dans les deux autres enseignements, **OU** travail personnel de synthèse (15 à 20 pages, 30'000-40'000 caractères, espaces non compris) portant au moins sur un aspect des œuvres étudiées dans les deux autres enseignements. Langue véhiculaire pour les évaluations : français

OU

Un module portant sur l'histoire de la culture et/ou des littératures du moyen âge, à emprunter à un autre plan d'études de BA. Les disciplines concernées sont l'histoire, la philosophie, l'histoire de l'art, la musicologie médiévale, les littératures médiévales allemande, anglaise, espagnole ou italienne, ou les Etudes Genre (avec un séminaire en littérature médiévale).

Enseignement, évaluation et conditions : selon le plan d'études de la discipline concernée.

MAÎTRISE UNIVERSITAIRE

**LE PROGRAMME DE MAÎTRISE EST OUVERT AUX
ÉTUDIANT-E-S TITULAIRES D'UN BA COMPORTANT AU
MOINS 60 CRÉDITS ECTS EN LANGUES ET
LITTÉRATURES FRANÇAISES ET LATINES MÉDIÉVALES
OU POUVANT JUSTIFIER DE CONNAISSANCES JUGÉES
ÉQUIVALENTES.**

MA 1 : Poétiques médiévales (latin et français) et modèles d'écriture 12 crédits

- | | |
|--|----|
| 1 SE de recherche en littérature française et latine médiévales | 2h |
| 1 SE d'analyse et d'interprétation littéraire d'un texte français médiéval | 1h |

Attestation : exposé oral (environ 45 minutes) prononcé dans le cadre de l'un des séminaires et en relation avec la matière de celui-ci.

Evaluation : examen écrit (dissertation, 8 heures) portant sur un sujet de littérature française et/ou latine médiévale choisi en accord avec les enseignant-e-s.

MA 2 : Langue et littérature d'oc 12 crédits

- | | |
|---|----|
| 1 CR ou CS d'ancien provençal | 2h |
| 1 CS de critique de textes et critique génétique (niveau I) | 1h |

Attestation : présentation orale (environ 2 heures) ou travail écrit (environ 10 pages, 20'000 caractères, espaces non compris), consistant dans la traduction d'une courte pièce provençale, assortie d'un commentaire linguistique essentiel. Le travail écrit est à présenter avant la fin du cours, dans le cadre du CR ou CS d'ancien provençal.

Evaluation : examen oral (environ 30-45 min.) sur des poèmes de troubadours et/ou, le cas échéant, des pièces en prose. Les textes sont choisis d'entente avec l'enseignant-e. Leur nombre (trois au minimum) varie en fonction de leur étendue et difficulté. Chacun des textes doit être traduit et commenté d'un point de vue formel (genre et schéma métrique), historique (notice sur l'auteur, sur le courant littéraire dans lequel il s'inscrit, etc.), linguistique, philologique (tradition manuscrite ; problèmes d'édition critique).

MA 3 : Approches du livre médiéval 12 crédits

- | | |
|--|----|
| 1 SE en théorie et techniques de l'édition des textes vernaculaires du moyen âge | 2h |
| 1 SE en codicologie | 1h |

Attestation (en codicologie) : transcription, accompagnée d'un bref commentaire paléographique et codicologique, de deux pages de manuscrits latins ou français.

Evaluation : un travail écrit d'édition d'un passage du texte étudié dans le cadre de l'autre séminaire, complété par une présentation orale sur l'une des questions soulevées par l'examen de la pièce choisie. Le nombre et la nature des travaux seront spécifiés en début d'année.

Mémoire 48 crédits

Le mémoire est un travail de recherche mené de façon autonome par l'étudiant-e, réalisé dans l'un ou l'autre des domaines offerts par le plan d'études, à savoir : la littérature française du moyen âge, la philologie romane, l'histoire de la langue française au moyen âge (ancien et moyen français), la langue et la littérature latines du moyen âge, la langue et la littérature provençales. Un colloque réunissant les mémorant-e-s et les doctorant-e-s est organisé à intervalles réguliers.

Le mémoire dactylographié, qui compte entre 60 et 80 pages (120-160'000 caractères, espaces non compris), fait l'objet d'une soutenance orale d'une durée d'environ 60 minutes.

MODULES À OPTION

Conformément au Règlement d'études de la Faculté des lettres, le choix des modules à option est libre. Toutefois, l'étudiant-e qui le souhaite peut opter pour un MA « monodisciplinaire »¹ en choisissant jusqu'à trois modules parmi ceux décrits ci-dessous :

MA : Littératures du moyen âge 12 crédits

3 CR ou CS ou SE à choisir dans une liste d'enseignements en littérature regroupés autour d'un thème annuel. 3 x 2h/Sem

Objectif : ce module transversal se propose d'offrir aux étudiant-e-s l'occasion de suivre, autour d'un thème commun renouvelé chaque année, des enseignements portant sur la littérature médiévale telle qu'elle se présente dans diverses traditions linguistiques. Il ambitionne de mettre en évidence l'importance des échanges culturels et intellectuels au moyen âge. En rompant avec le cloisonnement par langues des enseignements de littérature médiévale, il s'agit d'enrichir la lecture des œuvres grâce à une plus large mise perspective de leurs caractéristiques génériques ou thématiques.

Attestation : une attestation doit être obtenue dans l'un des enseignements suivis.

Evaluation : examen oral (environ 30 min.) portant au moins sur les œuvres étudiées dans les deux autres enseignements, OU travail personnel de synthèse (15 à 20 pages, 30'000-40'000 caractères, espaces non compris) portant au moins sur un aspect des œuvres étudiées dans les deux autres enseignements. Langue véhiculaire pour les évaluations : français

MA : Philologie romane, niveau avancé 12 crédits

1 CS de critique de texte et critique génétique (niveau II) 1h
1 SE de philologie romane 2h

Attestation : présentation orale (environ 2 heures) ou travail écrit (environ 20 pages, 40'000 caractères, espaces non compris), consistant dans l'illustration d'un problème de critique textuelle ou génétique chez un auteur ou un texte sélectionné d'entente avec l'enseignant-e, dans le cadre du séminaire qu'on aura choisi de fréquenter. Le travail écrit est à présenter avant la fin de l'enseignement.

Evaluation : examen oral (environ 30-45 min.) portant sur la tradition manuscrite et/ou imprimée de l'œuvre d'un ou de plusieurs auteurs, choisis d'entente avec l'enseignant-e, pourvu que la langue et la littérature de référence soient différentes de celles qui auront fait l'objet de l'attestation. En plus d'une présentation objective des traits qui caractérisent, d'un point de vue textuel, l'œuvre concernée, l'étudiant-e est tenu d'illustrer les différentes approches méthodologiques possibles, s'appuyant sur des échantillons de textes et, le cas échéant, comparant entre elles des éditions critiques différentes.

¹ Le terme « monodisciplinaire » n'a qu'une valeur descriptive et ne correspond pas à un titre particulier (voir communiqué du Conseil de Faculté, séance du 12 janvier 2005)

MA : Littérature des XIVe et XVe siècles

12 crédits

Selon disponibilité, module à suivre à la Faculté des lettres de Lausanne.
Enseignement, conditions et évaluation: selon les accords de collaboration.

MA : Linguistique historique, philologie et lexicographie

12 crédits

Selon disponibilité, module à suivre à la Faculté des lettres de Neuchâtel.
Enseignement, conditions et évaluation: selon les accords de collaboration.

**MODULES OUVERTS AUX ÉTUDIANT-E-S
D'AUTRES DISCIPLINES**

(Toutes les conditions spécifiées plus haut dans la description des modules s'appliquent.)

Peuvent être choisis comme modules à option

- 1) au niveau du Baccalauréat universitaire, les modules d'introduction BA1, BA2 et BA3;
- 2) au niveau de la Maîtrise universitaire, les modules MA1 et MA3;
- 3) pour les étudiant-e-s qui satisfont aux conditions d'accès à la Maîtrise spécifiées p. 8, tous les modules de MA.